

être essayé, avait dit Jacobi : hors de là, il avortera.

Avec son puissant esprit d'organisation, Karl-Marx, bien que trouvant le moment mal choisi et mal préparé, essaya de régler la marche de l'insurrection.

La lutte entre le Comité et la Commune nous sauva du désastre. — Bien que victorieux, le Comité, empêtré de Rossel et, ensuite, de Delescluze, ne put exécuter les ordres venus de Londres et d'Allemagne.

Ce ne sera pas une chose de médiocre intérêt que la publication de ces documents, qui sont tout entiers en mains sûres, et qui jetteront un jour nouveau sur la coalition du banditisme européen.

Les vrais chefs du complot, c'étaient Karl-Marx, Jacobi, Diebneck, et le Russe Touatchin. C'est à ce dernier et à Jacobi, que l'on doit l'idée de brûler Paris ; c'est à Karl-Marx que nous devons l'organisation de l'Internationale et le plus clair de la demi-organisation des bandits cosmopolites qui ont envahi la capitale de la France. C'est à Diebneck que nous devons l'honneur d'avoir été choisis pour expérimenter, *in anima vili*, la force de ses théories philanthropiques. Le crime a été un crime international. Les représailles doivent être universelles.

Sus aux incendiaires de Paris, mais sus aussi à leurs chefs.

Nous savons que, du fond de leur repaire de Londres, les grands lamas de l'Internationale dressent de nouvelles listes de proscriptions, préparent de nouvelles troupes. Nous savons qu'avant six mois, Lyon, Marseille, Barcelone, Turin, Rome, Naples, Vienne, Berlin, Moscou, l'Irlande, l'Espagne et les Provinces danubiennes doivent être en feu. — Quelqu'un soit le danger, nous ne cesserons d'avertir les gouvernements ; c'est à eux de veiller.

Parmi les victimes de l'incendie si étrange de la rue Boissy d'Anglas, près la Madeleine, il faut mentionner le nom d'un artiste dont l'œuvre tout entière relative au *meux Paris*, a péri des flammes : Planches gravées, épreuves de choix avant la lettre, dessins originaux, tableaux historiques et précieux pour l'archéologie de notre antique Lutèce, tout est descendu dans les flammes. C'est à peine si l'auteur (L. Laurence), a pu échapper à la mort : atteint d'un coup de baïonnette par un forcené, déguisé en marin, il lui a fallu, pour franchir la fournaise, où il était enfermé avec dix-sept locataires de sa maison, renoncer à emporter le seul exemplaire de son œuvre, qui resta chez lui.

Le capitaine Noël, du 3e bataillon du 36e de ligne, a été tué à la tête de sa compagnie, à l'attaque des Boutes-Chaumoot.

A la longue liste des victimes de la Commune, il faut ajouter M. Lecoq, pharmacien de la rue Richelieu.

Des fédérés élevaient une barricade à la hauteur de la rue Villedo, et pillaient, pour cette opération, les matériaux de construction d'une maison voisine. M. Lecoq ayant courageusement essayé de s'opposer à ces dégradations, fut emmené au Louvre, traîné dans la Cour et immédiatement fusillé.

Un avis, qui vient d'être affiché, prévient les habitants de Paris et les chefs d'établissements publics, tels que cafés, restaurants, etc., que la fermeture de ces établissements doit avoir lieu à onze heures du soir, sous peine de fermeture temporaire et même d'arrestation du délinquant.

L'autorité militaire, qui est chargée de l'exécution de cet ordre, est en même temps investie du pouvoir d'arrêter les individus trouvés dans ces établissements après l'heure de la fermeture.

Un avis au commerce, qui vient aussi d'être affiché, annonce que le ravitaillement de Paris, en charbons et combustibles, est autorisé dans les limites prussiennes par canaux et voies navigables.

Un coup de fusil a été tiré jeudi, à 2 heures et demie, d'une fenêtre du 4^e étage de la maison n° 100, du faubourg St-Honoré, sur un chef d'escadron d'artillerie qui passait, suivi d'un gendarme à cheval. La balle est venue frapper le pavé au milieu de la chaussée.

Immédiatement, la troupe a cerné la maison, d'où elle a fait sortir les femmes et les enfants, et le concierge, vieillard septuagénaire, qui était à demi-mort de peur. Une perquisition a été faite. Elle a abouti à l'arrestation de trois individus.

Une enquête est ouverte.

Le *Figaro* donne la liste suivante des souscripteurs qui ont permis à M. Libmann d'acheter le matériel de la chapelle expiatoire de Louis XVI, et de retarder, ou plutôt d'empêcher, par ses négociations, la ruine du monument :

Comte de Mérode, L. de Staplande, Ch. Rezé, baron Chanisand, comte d'Abbadie de Bassan, Du Portail, H. de Villemessant, Jeanson, anonyme, Kolb-Bernard, comte de Cazeneuve de Pradine, Paul Besson, Auguste Rousset, marquis de la Ferté-Meung.

Un mystérieux incident s'est produit avant-hier, à six heures du soir, rue Mazarine, devant le numéro 26.

Un individu de belle prestance descendait la rue dans une voiture fermée. Deux coups de revolver partent de la voiture qui est lancée au grand trot, passe rue de Seine et s'engage quai Malaquais pour gagner le pont du Carrousel.

Les coups de revolver sont entendus par deux soldats et un officier à cheval qui descendaient la rue de Seine. Ils courent après la voiture, et l'arrêtent au milieu du pont de Carrousel. L'habitante de la voiture est aussitôt conduit dans le jardin du Luxembourg, où il a été fusillé.

Quel était cet homme ? sur qui avait-il tiré ? On n'a pu nous le dire.

On lit dans le *Siècle* :

Nous avons rendu hommage à la discipline et à la bonte tenue de l'armée lors de son entrée à Paris. Nous regrettons d'avoir à constater une atteinte grave à la liberté des opinions et à la propriété privée.

« Aujourd'hui, vers deux heures et demie

de l'après-midi, un officier à cheval s'est arrêté devant un kiosque du boulevard Montmartre ; il s'est fait remettre par la marchande de journaux plusieurs exemplaires du *Siècle*, et les a lacérés sur la voie publique sans les payer.

Ce fait se passe de tout commentaire ; nous nous bornons à le signaler à l'autorité compétente.

Parmi les personnes sur lesquelles la police a mis la main, figure le citoyen Fontaine, ancien accusé du procès de Blois.

Il avait été nommé par la Commune, directeur des douanes et de l'enregistrement, et, en cette qualité, il fut chargé de présider à la destruction de l'hôtel de M. Thiers.

On sait avec quel zèle il s'acquitta de cette tâche.

On a arrêté aussi Toupe, directeur des ateliers de manutention du quai de Billy. C'est dans cet établissement même qu'il a été saisi au moment où il venait reprendre ses papiers.

L'ex-commandant de la place de Montmartre, gardien des batteries des buttes, a été découvert et fusillé sur le théâtre même de ses exploits.

On annonce aussi l'exécution du colonel Lisbonne, jadis acteur aux Folies-Dramatiques, et la mort du colonel Durassier, décédé dans une ambulance.

Paris-Journal annonce que Gustave Marotteau, ex rédacteur en chef du *Salut Public* a été arrêté hier.

Le *Salut Public* avait trouvé le moyen, difficile à coup sûr, de se distinguer de ses confrères communaux par la violence de son langage.

Le *Père-Duchêne* lui-même ne le dépassait pas sous ce rapport.

Napoléon Gaillards fils a été découvert hier matin, rue d'Asterdam.

Je ne me souviens plus à propos de quel personnage Louis Blanc, dans son *Histoire de dix ans*, parle des « fonctions royales de gouverneur de la Banque de France. »

En bien ! M. Picard va les exercer décidément, ces fonctions royales.

MM. les républicains s'ont montrés depuis le 4 septembre, si après la curée qu'il n'y a là de quoi surprendre personne.

M. Rouland va être impitoyablement mis à la retraite ; le gouvernement n'a aucune considération pour les services rendus par lui pendant le siège, et surtout depuis le 18 mars.

La Commission du budget, qui a examiné pendant de longs jours la situation de la Banque, dans tous ses détails, n'a eu que des éloges à adresser à M. Rouland et au conseil de régence, tant elle est satisfaisante, en regard aux temps troublés que nous avons traversés.

Le curé de Saint-Sulpice et ses dix-huit vicaires sont saisis. Depuis le 18 mars, ils n'ont cessé de dire vingt-deux messes, tous les jours. Le 23 mai seulement, alors que les projectiles pleuvaient de tous les côtés sur l'église, le service religieux a été suspendu.

Le général Bergeret, dont le nom n'a pas été prononcé une seule fois depuis le 22 mai, a été arrêté dans les premiers jours de l'insurrection et mis à mort, ainsi que sa femme.

L'avocat Protot, ci-devant délégué à la justice, a été arrêté hier.

Hier, à cinq heures et demie du soir, une compagnie du 58e de ligne a occupé militairement les bureaux du *Bœuf du peuple* et du *Cri du peuple*, rue d'Aboukir, anciens locaux de l'ex-ministre de la guerre Delescluze et du citoyen Vallès.

Quelques services dépendant de la Préfecture, sont installés au palais du Luxembourg, mais le secrétariat et le cabinet de M. Ferry sont installés, provisoirement, à l'hôtel du quai d'Orsay, ainsi que l'administration de la télégraphie militaire et les bureaux de M. Ansart, chef de la police municipale.

L'entrée des bureaux de ces différents services est par la porte de la rue d'Éna ; la grille donnant sur le quai est absolument interdite au public, par suite des travaux que nécessitent les dégâts occasionnés par les obus.

Toute la façade du Ministère est criblée de projectiles ; les bombes ont pénétré dans tous les appartements de réception ; mais c'est surtout dans la salle du premier étage, où se réunissaient les membres de la Commission des quinze, chargés de secourir le Pouvoir exécutif dans les négociations de paix, que les obus ont causé les plus grands dégâts.

Néanmoins, tous ces dommages sont réparables ; on ne voit, dans tout l'hôtel, aucune trace d'incendie.

Ce n'est pas, cependant, que les communaux aient négligé de comprendre ce monument dans leur projet de destruction. Mardi, un individu, porteur d'une mèche incendiaire, a été arrêté dans le jardin du Ministère, au moment où il allait mettre le feu à un baril de pétrole.

La *Petite Presse* reproduit quelques détails sur l'interrogatoire du chef des assassins de l'archevêque de Paris.

Ce misérable, compris parmi les prisonniers faits au Père-Lachaise, fut amené devant le tribunal militaire installé d'urgence à la Roquette, et confronté avec plusieurs témoins, deux gardiens et un jeune détenu de dix-huit ans, qui, d'une fenêtre, avait assisté à tous les détails de cette scène tragique.

L'accusé avoua sans détour que c'était lui qui avait commandé le feu ; mais, quand le jeune détenu déclara l'avoir vu fouiller et dépouiller le cadavre, encore palpitant, du prélat, auquel, entre autres objets, il enleva un longon en or, il nia.

Il nia pareillement, contrairement aux affirmations formelles du témoin, avoir crevé un œil du cadavre et lui avoir ouvert le

ventre, mutilations constatées, dit-on, sur le corps du saint et généreux martyr.

Inutile d'ajouter que ce misérable a été sur le champ passé par les armes.

Les religieux du couvent d'Arcueil, qui viennent d'être martyrisés dans la prison de Mazas, sont les victimes, peut-être sans l'avoir su, de leur dévouement à leur prochain.

C'est un jeune homme de la rue du Cloître-Saint-Jean, un garde national des bataillons de marche, durant le siège, qui les a dénoncés, harcelés, lorsque la Commune eut mis la violence à la place du droit.

Ce précoce bandit avait pris une fluxion de poitrine pendant son service aux tranchées, et avait été porté au plus près, chez les religieux d'Arcueil. Bien soigné et plus tard rétabli, il s'est ainsi acquitté de sa dette de reconnaissance. Mais à son tour, il va voir régler son compte, car des voisins, devant qui il s'était trop vanté de sa lâche trahison, l'ont reconnu dans une bande de captifs conduits hier à Versailles.

Le citoyen Ostin, membre de la Commune, tombé entre les mains des Prussiens, a été livré par eux à l'autorité française.

On l'a immédiatement passé par les armes.

Paris-Journal prétend qu'Avrial et Rossel seraient réfugiés à Londres.

Le général Lavacoupet, investi du commandement d'une partie des arrondissements de la rive droite, a fait afficher, mardi dernier, un ordre prescrivant une perquisition universelle, qui aura pour double objet la recherche de tous les individus « suspects » et la saisie des « armes de toutennature. »

Les incendiaires continuent, ou plutôt essayent de continuer leur œuvre. La nuit dernière, ils ont encore versé du pétrole sur la boutique du boulanger, au coin de la rue Lamartine et de la rue de Maubeuge ; mais comme les boulangers ont recommencé à travailler la nuit, les pétroleurs ou pétroleuses n'ont pas eu le temps « d'allumer » et ont dû prendre la fuite vivement.

Les tireurs de fenêtres ne sont pas moins enragés.

Hier, un gendarme à cheval, dans la rue de l'Elysée, n'a été sauvé que par un caprice ou un pressentiment de son cheval, qui a imaginé de faire un bond en avant bien à propos : la balle a passé derrière.

Rue Vivienne, en défaisant les barricades, on a trouvé, dans un certain nombre de sacs à terre, des bombes explosibles.

M. Eugène Montrosier ajoute, dans la *Gloche*, de nouveaux renseignements à ce qu'on sait déjà sur les procédés des pétroleurs. La scène se passe sur le boulevard Voltaire, qui était une des grandes voies de communications de l'insurrection.

Pris entre plusieurs feux, écrasés d'obus, les habitants n'osaient sortir ni se montrer. Couchés à plat ventre, ils épiaient les péripéties de la bataille avec une anxiété cruelle. Dans certaines maisons, ils étaient descendus pour garder la porte.

Vers onze heures, on frappe rudement à celle derrière laquelle était réfugié l'ami dont je suis l'interprète. Silence complet. On frappe encore, même jeu.

— Au nom de la loi ! hurle une voix avinée.

Les crosses de fusil résonnèrent contre la porte rebelle, et, dans un moment de surprise, elle fut ouverte et livra passage au commandant suivi d'une horde de sauvages.

— Vous allez déguerpier, tout de suite, dit-il.

Mouvement et prières des femmes. Vous avez dix minutes pour vous préparer, car nous avons ordre d'incendier la maison.

Tant bien que mal, les malheureux firent à la hâte un paquet de quelques hardes, prirent les objets précieux qui se pouvaient emporter, et se disposèrent à fuir. Pendant ce temps, des hommes, — des hommes ! — badigeonnaient gravement les murailles avec du pétrole, et d'autres arrosaient l'extérieur avec de petites pompes. Des lampes, disposées exprès, allaient de plus être placées sous les lits aux différents étages. Les habitants partirent. Il était nuit ! Les balles sifflaient ; mille obstacles se dressaient devant eux ; on leur refusait le passage. Certains gardes voulaient les conduire à la mairie comme otages. C'était la nuit assurée. Ils préférèrent traverser l'inconnu. Derrière eux, leur maison crepitait sous les morsures de l'incendie pendant que le petit théâtre des Délassements finissait, lui aussi, comme finissent les théâtres sous la Commune.

Mon ami et les siens purent, à travers des périls sans nombre, arriver à un refuge chèrement payé.

A la même heure, les femmes des fédérés se partageaient les dépouilles nombreuses qu'en vraies bêtes fauves elles avaient flairées, et que, de concert avec les bandits de l'Hôtel-de-Ville, elles avaient volées.

Nous croyons que nos lecteurs trouveront quelque intérêt au récit suivant, relatif à la mort de l'un des assassins de Clément Thomas.

Vendredi 26, à la Villette, un jeune capitaine de fédérés entra chez un horloger de qui nous tenons le fait que nous allons raconter. C'était un tout jeune homme déguillé, la figure hâve, complètement ivre. Sa main caressait un énorme pistolet.

— Citoyen, dit-il à l'horloger en lui indiquant une grande horloge placée au-dessus de la porte, il faut m'arrêter cela. Le son du timbre peut servir de signal.

L'horloger arrêta le mouvement.

Le pale voyou se campe fièrement et entame la conversation :

— Ah ! dame ! c'est que j'en ai vu rudement, allez, quoique jeune. Je n'ai pas encore dix-huit ans.

— Et vous êtes capitaine.

— Oh ! je suis un vieux soldat ; j'étais engagé aux zouaves ; j'ai été blessé à Sedan (et il montrait sa jambe blessée.) Puis je me suis échappé, et j'ai été incorporé à 88e de ligne. Je suis un vieux de Montmartre.

Tirant alors une partie de son sabre hors du fourreau et montrant quelques tâches sur la lame et le pommeau :

« Vous voyez ces tâches, ajouta-t-il avec un rire affreux, eh bien, c'est du sang de Clément Thomas ! »

— Vous comprenez que si je suis pincé, mon affaire est claire ! J'aime mieux en démolir quelques-uns avant d'y laisser ma peau.

Il l'y a laissée, le malheureux. Il a été tué raide à la grande barricade de la rue de Flandre et son corps a été reconnu par l'horloger auquel il avait révélé son crime.

Versailles, 1er juin.

Je ne croyais pas que les graves questions que j'annonçais récemment comme devant être agitées aussitôt la prise de Paris, eussent été portées aussi rapidement à l'ordre du jour. Désaujourd'hui, la crise ministérielle que j'ai prédite a non seulement éclaté, mais elle est déjà, en partie, résolue. Le ministre de l'intérieur, M. Picard, et le ministre de la guerre, M. Leflo, sont démissionnaires et remplacés, le premier par M. Victor Lefranc, le second par le général De Cisse. Un troisième ministre, M. Favre, ne tardera pas à suivre ses deux collègues dans leur retraite. Ce serait déjà fait, si M. Thiers n'avait invoqué devant l'Assemblée, l'urgent besoin qu'il a encore de M. Favre pour terminer les négociations diplomatiques dont ce membre éminent a eu l'initiative.

La signification de cette crise ministérielle ne fait doute pour personne. Pour ceux qui conservaient encore quelque illusion sur la vitalité de la république du 4 septembre, la séance de l'Assemblée du 30 mai doit avoir été une leçon décisive. Le 4 septembre a été attaqué de front dans la personne de M. Picard. Il s'est défendu à outrance et avec un merveilleux talent, mais que peut le talent pour une cause comme celle-ci ? Un obscur orateur, M. Johnston, s'est trouvé être plus éloquent que l'une des plus vieilles célébrités du barreau. Il lui a suffi de dire ce seul mot : « J'y étais, à votre 4 septembre », pour réduire à néant tous les mouvements oratoires de son adversaire : « J'y étais, a dit M. Johnston, à cette séance où vous avez renversé le pouvoir existant ; j'étais à cette séance où vous avez refusé d'entendre la parole du Corps législatif ; j'étais à cette Hôtel-de-Ville où vous avez proclamé votre gouvernement provisoire, montrant ainsi aux Delescluze et aux Vallès, aux Assy, aux Rochefort et aux Grousset, le chemin de la violence, de l'usurpation et du despotisme ! »

A ce réquisitoire historique, aucune réplique n'était possible, et le verdict ne pouvait faire doute.

Mais ce verdict — qu'à suivi aussitôt la démission de M. Picard — n'atteint pas que lui seul. C'est l'idée républicaine tout entière, telle qu'elle est née le 4 septembre, ce sont tous les hommes sans distinction qui furent à cette époque les artisans, ou qui, depuis, ont été les serviteurs de cette idée, que l'Assemblée vient de condamner. M. Jules Favre en est, M. Jules Simon aussi, et j'allais presque dire M. Thiers lui-même.

M. Thiers, il est vrai, n'a pas été du 4 septembre ; il n'a pris aucune part à l'intronisation de la république, mais depuis Bordeaux, il s'en est approché de si près, et à Versailles il l'a défendue maintes fois si ostensiblement, qu'une part, au moins, de la manifestation d'avant-hier lui revient — car, cette manifestation, il n'y a pas à s'y tromper, est allée bien au delà des noms propres qu'elle visait ; elle a battu en brèche la république, plus encore que les républicains, à ce point que je ne crois nullement me hasarder en parodiant aujourd'hui la célèbre prophétie que M. Thiers faisait dans un sens opposé en 1852. « Le mot viendra quand il pourra, » mais depuis hier, depuis la motion Ducrot et les explosions aux quelles elle a donné lieu, la monarchie est faite !

A ce propos, je lis dans le *Monde* qu'il circule en ce moment, dans un cercle de Versailles et parmi les députés, une lettre de M. le duc d'Aumal qui confirme le fait de la fusion des deux branches de la famille royale. Cette lettre, dit le *Monde*, était attendue depuis longtemps ; sa publication avait été retardée jusqu'à l'entrée des troupes dans Paris. Aujourd'hui on peut s'attendre à voir les princes d'Orléans annoncer ouvertement leur adhésion aux principes du comte de Chambord.

Le *Gaulois*, parlant de la même lettre, prétend savoir qu'elle contient d'ores et déjà, l'adhésion non seulement du duc d'Aumal, mais du prince de Joinville et du comte de Paris lui-même à la lettre de Henri V, dont la candidature à la royauté serait prochainement très nettement posée devant l'Assemblée nationale.

Nous recevons de Paris de nouveaux et douloureux détails sur l'exécution des otages et notamment sur celle de l'archevêque de Paris. C'est le mercredi 24 mai que ce crime a été commis. Un ancien forçat, le sieur Lefrançois, était directeur de la prison de la Roquette où le prélat avait été transféré. Vers sept heures et demie du soir, ce directeur rassembla une cinquantaine de soldats fédérés dans la galerie qui conduit au chemin de ronde de la prison — puis, un brigadier ouvrit successivement les cel-

lules de l'archevêque, celles du président Bonjean, de l'abbé Allard, de deux pères jésuites, et enfin la cellule de M. l'abbé Deguerry. A l'appel de leurs noms, les malheureuses victimes furent successivement amenées dans la galerie, placées au milieu de l'escorte, qui descendait avec elles en les insultant et en blasphémant jusqu'au chemin de ronde. Là, se trouvait un peloton d'exécution. Mgr Darbois s'avança le premier, et comprenant parfaitement les apprêts qu'il avait sous les yeux, il commença par adresser quelques mots de pardon à ceux qui attaquèrent l'assassin. Deux de ses malheureux furent touchés de l'attitude du prélat, et vinrent, devant leurs compagnons, s'agenouiller à ses pieds ; l'archevêque les bénit, pendant que les autres fédérés se précipitaient sur eux et les piétinaient de leurs talons. La fureur de ces monstres fut telle en ce moment, que leur commandant dut énergiquement intervenir pour abréger la scène. Il commanda de charger les armes, et fit ranger les victimes contre le mur de la prison. Le père Allard tomba le premier ; puis Mgr Darbois et successivement les quatre autres ; aucun d'eux ne fut mortellement atteint à la première décharge : il fallut qu'un soldat s'approchât pour leur tirer à chacun soit au cœur soit à la tête, ce qu'ils appellent le *coup de grâce* !

Les corps de Mgr l'archevêque et de M. Deguerry sont, comme je vous l'ai dit, embaumés et exposés à l'archevêché. Les fédérés les avaient transportés au Père-Lachaise, et jetés dans une fosse ouverte ; mais ils avaient négligé de les recouvrir de terres. On a pu ainsi les reconnaître lors de l'occupation du cimetière.

Je n'en finirais pas, si j'essayais de vous redire, ne fût-ce qu'en abrégé, les récents qui circulent sur les atrocités de tout genre dont les communaux se sont rendus coupables pendant les trois derniers jours du combat. Sous peu, paraîtront les relations officielles de ceux de ces forfaits dont les cours martiales ont à connaître en ce moment. L'Europe frémissait devant ces horribles détails.

On croyait ces jours-ci, avoir sous la main sinon la totalité, au moins la grande majorité des membres de la Commune ; on se trompait. Aussi lâches que scélérats, beaucoup d'entre eux s'étaient dérobés par la fuite devant l'invasion de nos troupes, non sans essayer de donner au gouvernement de Versailles le change sur leur sort. Quelques-uns des plus compromis, avaient remis leurs insignes, leurs cartes et même des papiers intimes à des fédérés, qu'ils envoyaient ensuite aux endroits les plus dangereux. Ils y succombaient, et en les fouillant on croyait avoir à faire à tel ou tel membre de l'Hôtel-de-Ville, dont on enregistrerait ainsi la mort. On a découvert depuis, que plusieurs de ces prétendus morts s'étaient réfugiés au donjon de Vincennes, d'où ils ont espéré un instant sortir avec la vie sauve, grâce à une capitulation qu'ils ont proposée au maréchal Mac-Mahon. Le maréchal s'est naturellement refusé à des pourparlers de ce genre ; il a exigé la reddition du donjon à discrétion. Quinze membres de la Commune, de véritables, cette fois, sont tombés alors aux mains du gouvernement.

Au sujet de Rochefort qui ne se prétendait justiciable que de délits de presse, j'apprends à sa charge des faits positifs de complicité avec les Communaux. Une perquisition faite chez lui par la police, a amené la découverte d'une grande quantité de cartouches, dont les fédérés ont fait pendant les trois derniers jours un très sanglant usage. On a trouvé aussi, me dit-on, des correspondances et des documents qui ne laissent aucun doute sur la participation active du triste pamphlétaire à l'incendie de Paris.

Rochefort sera jugé — et probablement fusillé — avant la fin de cette semaine.

F. E. T.

MORT DE DELESCLUZE.

On nous a raconté, d'après des témoins que nous ne pouvons malheureusement pas invoquer, parce qu'ils sont dispersés, impossibles peut-être à retrouver, des détails sur la mort du chef de l'insurrection parisienne. Nous allons les donner, on n'en prenant pas la responsabilité.

Delescluze s'était renfermé, après la prise de l'Hôtel-de-Ville, dans la mairie du 11e arrondissement, et c'est de là, qu'il dirigeait les mouvements de ses farouches séides. La vieille hyène, comme avait fini par l'appeler eux-mêmes ses collègues de la Commune, avait, depuis quelques jours, une activité fébrile que rien ne pouvait calmer ; il ne dormait plus et ne rêvait que sang et meurtre.

— On parlait de moi ! s'écriait-il sans cesse dans son ivresse impacable. Il faut que Paris disparaisse ! Lâche ville, qui ne veut pas qu'on la délivre de ses oppresseurs ! Et il multipliait ses ordres infâmes, et il veillait à ce que les complices des incendies fussent approvisionnés de bombes et de pétrole.

Parfois, le nom de Chaudey passait sur ses lèvres blasphémées, et il semblait que les remords pénétraient l'âme de ce monstre.

En effet, on ne l'ignore pas, c'est pour échapper au témoignage d'un ancien ami, qu'il avait ordonné à Raoul Rigault de faire fusiller l'infortuné rédacteur du *Siècle*.

Delescluze, ne l'oublions pas, avait commis dans sa jeunesse un vol chez M. Denormandie, avoué, chez lequel il était clerc. Proudhon, qui connaissait son Delescluze, et le savait capable de toutes les infamies,